

MEILLEURS VOEUX POUR 1999

En cette période (nous avons un peu de retard) où la tradition veut que l'on échange des voeux- miroir de la convivialité- l'association " Agir pour Croix-Daurade" est heureuse de présenter à chacun ses meilleurs voeux pour l'année 1999.

Et, en ces temps de bouleversement urbanistique, s'il en est un qu'elle souhaite plus particulièrement formuler pour les années à venir, c'est que ne se reproduise pas demain, ici dans notre quartier, les erreurs commises hier par ailleurs et que, à cette fin, les "politiques" prennent leurs responsabilités.

Mais c'est à nous aussi citoyens, habitants d'être vigilants et d'avoir une réflexion soutenue sur le devenir de ce quartier afin qu'il puisse conserver son "âme" tout en alliant modernité et tradition.

Si vous souhaitez participer à cette réflexion, n'hésitez pas à rejoindre l'association.

NOS INTERVENTIONS EN COURS:

Arret du bus "39" situé route d'Albi prêt de la bretelle de la rocade:

Nous avons obtenu l'accord pour le déplacement de cet arrêt au carrefour d'Atlanta prêt des feux.

Rue André Vasseur.

Au début de l'année, le pont reliant la rue André Vasseur au chemin de Gabardie a été mis en circulation. Malheureusement, la jonction avec le boulevard d'Atlanta n'a pas été aménagée (absence de trottoir, emprise de la voirie trop étroite), ce qui représente un danger permanent pour les riverains et les piétons. Le carrefour sur le boulevard est devenu un point noir compte tenu de l'absence de feux alternés de part et d'autre sur la rue Vasseur. Nous intervenons pour demander un aménagement de ce secteur.

Rue d'Avranches:

Les poteaux EDF situés à l'entrée de la cité d'Avranches et à l'angle de la rue de la Liberté gênent dangereusement la visibilité des usagers automobiles. D'un commun accord avec le conseil syndical de la cité d'Avranches nous avons demandé l'inscription au prochain programme de travaux, l'enfouissement du réseau de la rue d'Avranches. Monsieur Jean Diebold conseiller délégué, nous fait savoir par lettre du 7/01/99 qu'il transmet notre demande au service concerné, pour qu'une étude soit effectuée.

Nous intervenons également pour l'enfouissement du réseau électrique rue Cayrou.

Place de l'Armée d'Afrique et Rixens:

-Stationnement anarchique et vitesses excessives des véhicules:

C'est bien le problème très préoccupant du moment que nous avons dénoncé avec l'amicale des locataires.

-Un "écomarché" va être réalisé :

Comme vous avez pu le lire dans la presse, un " écomarché " va être construit sur la place de l'Armée d'Afrique alors que la mairie s'était engagée à réaliser un espace vert. Nous tenons à la disposition des habitants le dossier du projet de construction du commerce. Les commerces de proximité sont un service rendu aux habitants et une contribution à la vie d'un quartier. L'implantation de ces commerces ne doit pas nuire à leur fonctionnement qui doit se faire dans l'intérêt de tous.

Prolongation de la ligne " 21 ":

C'est aussi une demande très ancienne que nous revendiquons sans relâche, associés à l'amicale des locataires de Rixens et de la Vierge.

Réponse de la Mairie:

Réalisation du terminus après le pont sur le chemin Lapujade en avril 99.

Mise en service de la prolongation du " 21 " en juin 99.

NOYAU VILLAGEOIS:

-La maternelle a déménagé: Bravo pour les "petits"

Les enfants ont enfin un cadre digne d'eux, plus fonctionnel, et éloigné de la pollution de la route d'Albi. Ce transfert faisait partie d'une de nos premières demandes en 92, à la Municipalité.

-Le foyer du 3^{me} âge et des boulistes : En cours de réalisation.

-Le marché de plein vent : Nous espérons qu'il sera réalisé cette année.

-La salle polyvalente :

La présentation du projet par la Mairie doit se faire au cours du premier trimestre 99. La réalisation n'est pas prévue avant l'an 2000.

Nous regrettons et déplorons que la salle polyvalente ou maison de quartier qui avait été demandée par la majorité des Associations, ne soit pas réalisée dans des délais plus rapprochés; d'autant plus qu'elle répond à un besoin urgent, notamment pour les enfants, des écoles et de la MJC.

Procès contre "AGIR pour CROIX-DAURADE":

Rappel des faits:

En 92, la mairie de Toulouse avait accordé un permis pour la construction d'un immeuble sur un terrain situé à l'arrière de l'église.

Le 17 novembre 95, "La Dépêche" qui avait eu connaissance de nos diverses interventions auprès de la mairie pour préserver et aménager ce site situé au coeur du quartier, a réalisé une photo pour son information locale. Nous avons été photographiés sur le terrain en bordure de la voirie et devant le panneau du permis de construire qui était illisible et renversé dans l'herbe depuis plusieurs mois. Le terrain en question, était un terrain vague sans clôture ni panneau d'interdiction, il y avait même un sentier fait par le passage fréquent de personnes ou d'enfants. Voilà le litige. Notre bonne foi, notre volonté de pas cibler notre intervention contre le propriétaire, mais simplement de demander à la mairie d'acheter ce terrain, nous font dire que ce n'était pas une faute grave, mais une erreur de notre part. Cette erreur valait elle un procès?

Le 27 mars 97 le tribunal de grande instance de Toulouse condamne la SARL Luvisutto aux

dépens, et à verser à l'association Agir pour Croix-Daurade et Comité des Fêtes une somme globale de 5000F.

Le 13 octobre 98 la Cour d'appel a pris un arrêt réformant le jugement du 27/03/97, et condamne les deux associations Agir pour Croix-Daurade et le Comité des Fêtes.

MOTIF: "Il n'est pas discutable que les présidents des associations " Agir pour Croix-Daurade" et " le Comité des Fêtes " ont commis une atteinte au droit de propriété de l'appelante, en pénétrant sans autorisation sur le terrain appartenant à celle-ci et en foulant au pied le panneau où se trouvait affiché le permis construire.." Nous laissons à nos lecteurs, la liberté d'apprécier le bien fondé de cette décision de justice...

Nous avons pu faire au préjudice financier de ce procès; (environ 12500F) mais au détriment d'actions plus bénéfiques pour notre association et pour la quartier. Aussi à la demande de plusieurs adhérents vous trouverez en dernière page une souscription de soutien. Nous vous en remercions par avance.

Zone d'Aménagement Concerté de Borderouge (ZAC)

Après enquête publique et avis favorable du Commissaire enquêteur, le Conseil Municipal du 16 septembre 98 a adopté le dossier modificatif de la ZAC. Le rapport et les conclusions du Commissaire sont à la dispositions des habitants à la mairie annexe de Croix-Daurade. Nous avons fait des réclamations pour appuyer certaines revendications individuelles. Voici la réponse des représentants de la ville de Toulouse à quelques interventions plus collectives concernant la ZAC (située sur Croix-Daurade).

Réclamation d'Agir: souhait que la voie du Raisin (reliant le nord au sud) reste urbaine.

Réponse de la Ville: la Ville de Toulouse souhaite que la voie du Raisin reste urbaine.

Réclamation d'Agir: crainte de voir la surface des espaces verts diminuée (zone Maourine).

Réponse de la Ville: une superficie est donnée dans le projet: elle est attribuée précisément aux espaces verts et ne pourra pas être modifié.

Réclamation d'Agir: regret de ne pas voir figurer dans le projet l'aménagement d'un écomusée près de l'étang de la Maourine.

Réponse de la Ville; il n'y a actuellement pas de projet d'écomusée; ultérieurement une étude sera effectuée sur ce secteur sensible.

Réclamation d'Agir: crainte d'un sous-dimensionnement du parking du terminus du métro.

Réponse de la Ville : le SMTC a étudié le dimensionnement des places de stationnement.

Réclamation d'Agir: souhait d'une uniformité de clôture autour de l'espace vert de la Maourine, prise en charge par la Ville de Toulouse.

Réponse de la Ville: l'uniformité des clôtures est un élément essentiel du paysage; cette remarque sera transmise aux services de l'esthétique urbaine de la Ville de Toulouse.

Réclamation d'Agir: aménagement d'espaces verts à proximité des lieux scolaires.

Réponse de la Ville: une étude sur les besoins scolaires des quartiers nord est en cours.

Réclamation d'Agir: quel est le contenu du plateau sportif ? (terrains situés chemin Lanusse) Il est souhaitable qu'il y est au moins une salle omnisports.(en plus des terrains)

Réponse de la Ville: un terrain d'honneur, un terrain d'entraînement, un terrain pour divers jeux, des vestiaires, un local associatif, un gymnase, et des aires de stationnement.

Réclamation d'Agir: nécessité d'avoir une liaison piétonne entre les quartiers des Izards et Croix-Daurade; cela existait dans le projet précédent.

Réponse de la Ville: cette liaison piétonne devrait être possible.

Réclamation d'Agir: la ville a-t-elle pris en compte les éventuelles nuisances sonores de la zone industrielle au nord de la ZAC?

Réponse de la Ville: la loi de l'antériorité s'appliquera.

Réclamation d'Agir: conséquence des travaux dans la zone artisanale sur la nappe.

Réponse de la Ville. la question de la sauvegarde de la nappe phréatique a été prise en compte dans l'étude d'impact. Une enquête concernant la loi sur l'eau aura lieu prochainement.

Réclamation d'Agir: Pas de mention dans le projet de la prise en compte des transports collectifs en dehors du métro, en particulier pour les zones limitrophes de la ZAC.

Réponse de la Ville:

Il conviendrait de se rapprocher de la SEMVAT afin de connaître les dispositions prises avant l'arrivée du métro, et du SMTC lors de l'enquête publique du métro.

Commentaire du Commissaire Enquêteur:

L'étude d'impact nous a semblé complète; en ce qui concerne le secteur de la Maourine, il nous a été confirmé qu'une étude complète sera prochainement entreprise; une étude paysagère globale de la ZAC pourrait être faite. En ce qui concerne les riverains de la rue Durand (située au nord en bordure de la ZAC) barrière naturelle pourrait être réalisée.

Conclusion du Commissaire Enquêteur:

Le Commissaire enquêteur donne un avis favorable au projet de modification, assorti de quelques recommandations notamment sur la création d'une zone tampon entre des habitats pavillonnaires et des constructions plus denses; sur l'esthétique homogène des clôtures; sur la nécessité d'avoir une réflexion sur la répartition des équipements de proximité (espaces verts, jeux pour enfants...) dans la ZAC.

Notre conclusion:

Malgré la prise en compte de certaines réclamations, les réponses données souvent imprécises, nous incitent à être très vigilants sur la préservation des espaces verts et sur leur aménagement. Les nuisances sonores dans la zone artisanale, nécessitent la réalisation d'urgence de travaux de protection. Le problème des transports en commun pour l'ensemble du quartier n'a pas été pris en compte. Nous ne connaissons pas les plans d'aménagement des zones constructibles, ainsi que la répartition des équipements de proximité.

Pour toutes ces raisons nous intervenons auprès des services concernés.

N: 14

-4-

AGIR POUR CROIX-DAURADE ASSURE UNE PERMANENCE

Le deuxième mercredi de chaque mois
à la SALLE CUVIER (derrière la poste) de 16 Heures à 18 Heures 30
13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 12 mai, 9 juin.

Cette permanence offre la possibilité aux habitants du quartier de venir s'exprimer sur divers problèmes (pollution, stationnement circulation, problèmes d'urbanisme, transports en commun, accueil de la petite enfance espaces de vie ou de loisirs ,etc, etc...) et de rencontrer l'équipe d'Agir pour Croix-Daurade, qui s'est donnée pour mission la défense et l'amélioration du cadre de vie du quartier.

Faisons de ce lieu un moment privilégié, d'échange, de convivialité et de propositions.

ACCUEIL à CROIX-DAURADE.

Vous qui venez d'arriver dans notre quartier, soyez les bienvenus.

Si vous désirez, avoir un contact, un échange, faire des suggestions ou si vous souhaitez vous investir dans une action collective, notre association est prête à vous accueillir.

ASSEMBLEE GENERALE des ADHERENTS de l'association AGIR pour CROIX-DAURADE

Le lundi 8 MARS à 20h30 à la salle Cuvier

- Ordre du jour: - Rapports, d'activité et moral.
- Rapport financier.
- Appel à candidatures
- Renouvellement du conseil d'administration.
- Informations et questions diverses.

BULLETIN de SOUSCRIPTION et de SOUTIEN à AGIR pour CROIX-DAURADE

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

A retourner à : AGIR pour Croix-Daurade 10 rue André Vasseur 31200 TOULOUSE .

BULLETIN D'ADHESION ou DE RENOUELEMENT DE L'ADHESION POUR 1999

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

ADHESION: 40F ADHESION DE SOUTIEN A PARTIR DE 50F

A retourner à AGIR pour Croix-Daurade 10 rue André Vasseur 31200 TOULOUSE ... TEL 05.61.48.16.35

Ouverture d'un nouveau restaurant à Croix-Daurade.

" la Cantine de Borderouge "

. 1 impasse J.S.Bach, 71 rue Edmond Rostand. Cuisine traditionnelle. Repas de groupe sur commande. Ouverture du lundi au samedi, de 11h45 à 14 h et de 19 h30 à 21 h.

Ouverture d'une nouvelle banque à Croix-Daurade.

CREDIT MUTUEL

115 Route d'Albi .ouverture du mardi au vendredi et samedi matin.